

Comment choisir entre CDD et Intérim ?

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AGILYTAE
Jean Luc SIMONOVICI
05.33.05.69.45
commercial@agilytaegroupe.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Aucune

Prérequis pédagogiques :

Cette formation s'adresse à tout chef d'entreprise et collaborateur devant traiter avec une entreprise de Travail Temporaire et ne nécessite aucun prérequis.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Cette formation s'adresse à tout chef d'entreprise et collaborateur devant traiter avec une entreprise de Travail Temporaire et ne nécessite aucun prérequis. A l'issue de cette formation, les participants seront capables de : • Maîtriser les particularités du Travail Temporaire • Etre l'interface des agences de Travail Temporaire dans son entreprise

Contenu et modalités d'organisation

Séquence 1 • Définition de l'activité travail temporaire • Contrats et cas de recours Séquence 2 • Les règles régissant les contrats • Les principaux textes relatifs au droit du Travail Temporaire Séquence 3 • Retour d'expérience

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00213095	du 26/11/2020 au 31/12/2021	Bègles (33)	AGILYTAE		Non éligible	
00259147	du 08/12/2021 au 31/12/2026	Bègles (33)	AGILYTAE		Non éligible	